



Validité d'un devis

Par gege

Bonjour

J'ai fais faire un devis le 30 JUILLET 2010 je l'ai accepté le 18 FEVRIER 2011

Les travaux ont été effectués en MARS 2011

Le devis est-il valable?

MERCI

Par jury34

Bonjour,

Cela doit être précisé dans le devis en principe.

Cordialement